

# ARTICLE 15

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>
TEXTE DE L'ARTICLE 15	
NOTE .....	1-5

  

	<i>Page</i>
<i>ANNEXE</i>	
Rapports des organes principaux à l'Assemblée générale et points correspondants de l'ordre du jour .....	205

## TEXTE DE L'ARTICLE 15

1. L'Assemblée générale reçoit et étudie les rapports annuels et les rapports spéciaux du Conseil de sécurité; ces rapports comprennent un compte rendu des mesures que le Conseil de sécurité a décidées ou prises pour maintenir la paix et la sécurité internationales.
2. L'Assemblée générale reçoit et étudie les rapports des autres organes de l'Organisation.

### NOTE

1. A l'exception du cas décrit ci-dessous, aucune modification n'est intervenue en ce qui concerne l'application de l'Article 15. De la vingt et unième à la vingt-quatrième session, l'Assemblée générale a examiné les rapports selon la procédure normale décrite dans le *Répertoire*<sup>1</sup>.
2. A sa vingt-troisième session, l'Assemblée générale a été saisie d'une demande du Secrétaire général visant à inscrire à l'ordre du jour une question supplémentaire intitulée « Rapport de la Cour internationale de Justice »<sup>2</sup>.
3. Comme l'indique le mémoire explicatif joint à la demande d'inscription, le Président de la Cour internationale de Justice a informé le Secrétaire général que la Cour, pénétrée de la nécessité d'une coopération plus étroite avec les autres organes de l'Organisation des Nations Unies, avait établi un rapport sur son activité, portant sur la période du 1<sup>er</sup> août 1967 au 31 juillet 1968, qu'elle souhaitait voir communiquer à l'Assemblée générale lors de sa prochaine session ordinaire. Il est apparu à la Cour qu'un tel rapport, le premier de ce genre, serait de nature à contribuer à une meilleure compréhension de ses fonctions et de son activité dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

4. L'alinéa *b* de l'article 13 du règlement intérieur de l'Assemblée générale prévoit que l'ordre du jour provisoire d'une session ordinaire de l'Assemblée générale comporte notamment les rapports de la Cour internationale de Justice. Toutefois, étant donné que la communication du Président de la Cour a été reçue après la publication de l'ordre du jour provisoire, le Secrétaire général a proposé, conformément à l'article 14 du règlement intérieur, l'inscription à l'ordre du jour d'une question supplémentaire intitulée « Rapport de la Cour internationale de Justice ».
5. On trouvera dans l'annexe ci-après la liste des rapports des organes principaux à l'Assemblée générale, avec l'indication des points correspondants de l'ordre du jour<sup>3</sup>.

### NOTES

<sup>1</sup> Voir *Répertoire*, vol. 1, développements consacrés à l'Article 15, p. 519 à 541.

<sup>2</sup> A G (XXIII), Annexes, point 14, A/7181.

<sup>3</sup> Voir aussi dans le présent *Supplément* les développements consacrés aux Articles 24, 85, 88 et 89.

## ANNEXE

### Rapports des organes principaux à l'Assemblée générale et points correspondants de l'ordre du jour

		<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Rapports du Conseil de sécurité</i>		
Du 16 juillet 1965 au 15 juillet 1966	A G (XXI), Suppl. n° 2 (A/6302)	11
Du 16 juillet 1966 au 15 juillet 1967	A G (XXII), Suppl. n° 2 (A/6702 et Corr.1)	11

		<i>Point de l'ordre du jour</i>
Du 16 juillet 1967 au 15 juillet 1968	A G (XXIII), Suppl. n° 2 (A/7202)	11
Du 16 juillet 1968 au 15 juillet 1969	A G (XXIV), Suppl. n° 2 (A/7602)	11
<i>Rapports du Conseil économique et social</i>		
Du 1 <sup>er</sup> août 1965 au 5 août 1966	A G (XXI), Suppl. n° 3 (A/6303)	12
<i>Additif</i>	A G (XXI), Suppl. n° 3 A (A/6303/Add.1)	12
Du 6 août 1966 au 4 août 1967	A G (XXII), Suppl. n° 3 (A/6703 et Corr.1)	12
<i>Additif</i>	A G (XXII), Suppl. n° 3 A (A/6703/Add.1)	12
Du 3 août 1967 au 2 août 1968	A G (XXIII), Suppl. n° 3 (A/7203)	12
<i>Additif</i>	A G (XXIII), Suppl. n° 3 A (A/7203/Add.1)	12
Du 3 août 1968 au 8 août 1969	A G (XXIV), Suppl. n° 3 (A/7603 et Corr.1)	12
<i>Additif</i>	A G (XXIV), Suppl. n° 3 A (A/7603/Add.1)	12
<i>Rapports du Conseil de tutelle</i>		
Du 1 <sup>er</sup> juillet 1965 au 26 juillet 1966	A G (XXI), Suppl. n° 4 (A/6304)	13
Du 27 juillet 1966 au 30 juin 1967	A G (XXII), Suppl. n° 4 (A/6704)	13
Du 1 <sup>er</sup> juillet 1967 au 19 juin 1968	A G (XXIII), Suppl. n° 4 (A/7204)	13
Du 20 juin 1968 au 19 juin 1969	A G (XXIV), Suppl. n° 4 (A/7604)	13
<i>Rapports de la Cour internationale de Justice</i>		
Du 1 <sup>er</sup> août 1967 au 31 juillet 1968	A G (XXIII), Suppl. n° 17 (A/7217 et Corr.1)	14
Du 1 <sup>er</sup> août 1968 au 31 juillet 1969	A G (XXIV), Suppl. n° 5 (A/7605 et Corr.1)	14
<i>Rapports du Secrétaire général sur les travaux de l'Organisation</i>		
Du 16 juin 1965 au 15 juin 1966	A G (XXI), Suppl. n° 1 (A/6301)	10
<i>Introduction</i>	A G (XXI), Suppl. n° 1 A (A/6301/Add.1)	10
Du 16 juin 1966 au 15 juin 1967	A G (XXII), Suppl. n° 1 (A/6701 et Corr.1)	10
<i>Introduction</i>	A G (XXII), Suppl. n° 1 A (A/6701/Add.1)	10
Du 16 juin 1967 au 15 juin 1968	A G (XXIII), Suppl. n° 1 (A/7201)	10
<i>Introduction</i>	A G (XXIII), Suppl. n° 1 A (A/7201/Add.1)	10
Du 16 juin 1968 au 15 juin 1969	A G (XXIV), Suppl. n° 1 (A/7601)	10
<i>Introduction</i>	A G (XXIV), Suppl. n° 1 A (A/7601/Add.1)	10